

Ecrit par le 2 septembre 2026

L'identité numérique prend son envol



Depuis le 24 juin 2026, les voyageurs peuvent présenter leur carte nationale d'identité numérique directement depuis leur smartphone lors de l'embarquement et du dépôt des bagages dans l'ensemble des aéroports français, quelle que soit la destination du vol. Une avancée majeure dans la dématérialisation des services publics, qui simplifie les démarches... sans pour autant faire disparaître les documents d'identité traditionnels.

Après la carte Vitale numérique, les procurations de vote ou encore les justificatifs d'identité dématérialisés, l'administration française autorise les voyageurs, depuis le 24 juin, l'utilisation de la [carte d'identité numérique](#), accessible via l'application France Identité, pour prouver son identité au moment de l'embarquement ou lors du dépôt des bagages en soute dans tous les aéroports français.

Un smartphone comme pièce d'identité avant l'embarquement

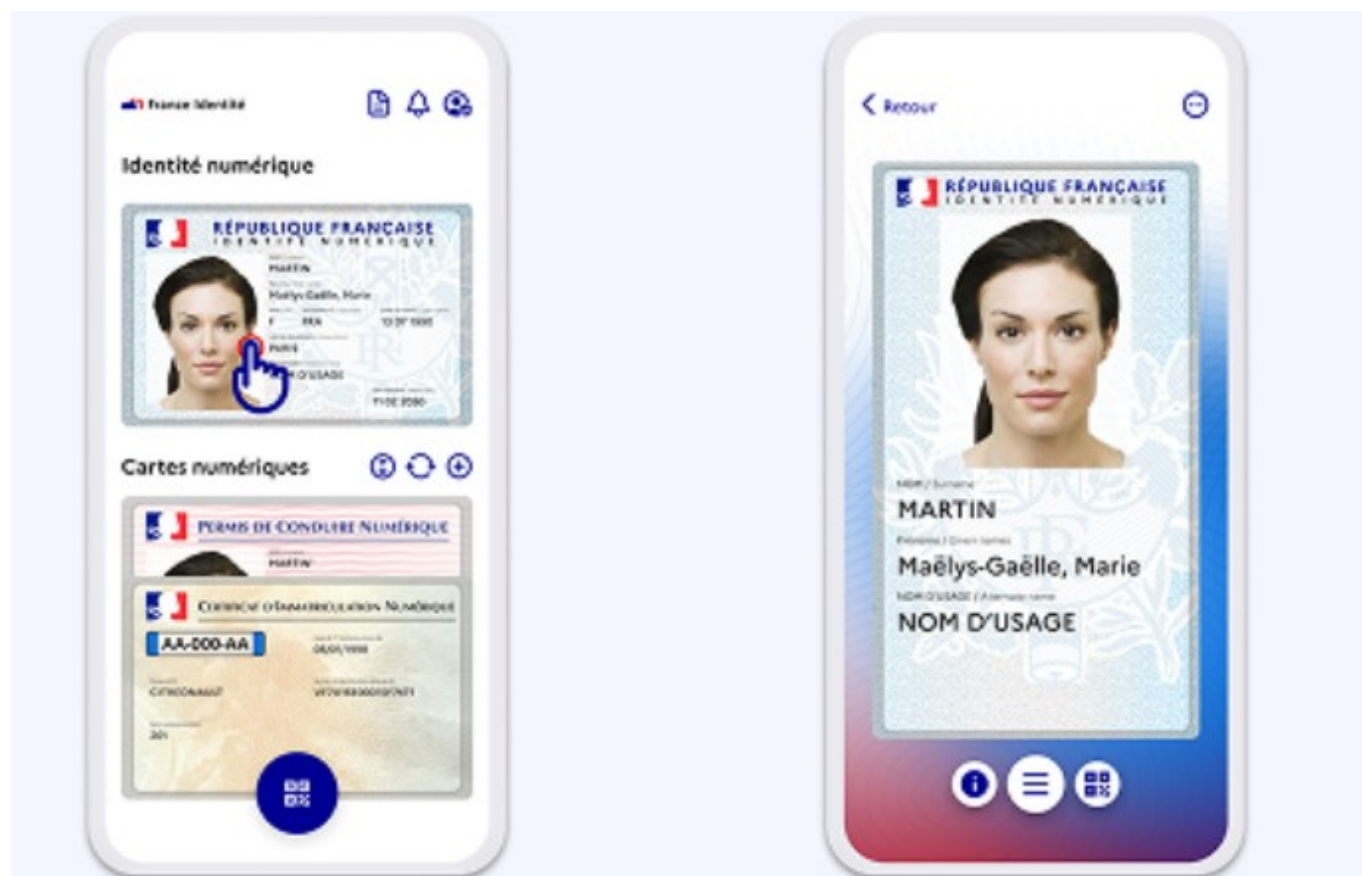
Le voyageur peut ainsi ouvrir l'application, afficher sa carte d'identité numérique et la présenter à

Ecrit par le 2 septembre 2026

l'agent de la compagnie aérienne. Cependant la carte numérique est uniquement reconnue lors des formalités effectuées par les compagnies aériennes dans les aéroports français. Elle ne peut pas être utilisée dans les aéroports étrangers ni lors des contrôles aux frontières, qui continuent d'exiger la présentation d'un document physique, conformément aux réglementations nationales et européennes. Les autres documents officiellement acceptés restent inchangés : carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour ou permis de conduire, selon les situations.

France Identité

Lancée progressivement depuis 2024, l'application France Identité développée sous l'autorité de l'État, permet de dématérialiser la carte nationale d'identité électronique (CNIe), de réaliser des démarches administratives sécurisées et de limiter les risques d'usurpation d'identité grâce à une authentification renforcée. À terme, cette identité numérique pourra regrouper plusieurs justificatifs officiels, tout en laissant à l'utilisateur le contrôle des informations qu'il partage. Une évolution qui enrichira bientôt un portefeuille d'identité numérique européen, dont les usages seront uniformisés entre les États membres.



Copyright Titres France

Qui peut en bénéficier ?

L'accès au service est soumis à plusieurs conditions : être majeur, posséder une carte nationale d'identité



Ecrit par le 2 septembre 2026

électronique au format carte bancaire et disposer d'un smartphone compatible (Android 11 minimum ou iOS 16.6 minimum). Les détenteurs d'une ancienne carte d'identité peuvent demander gratuitement son renouvellement afin d'obtenir la version électronique compatible avec France Identité.

Un réflexe à adopter avant de partir

Les autorités recommandent enfin de vérifier, avant de se rendre à l'aéroport, que l'application est bien à jour. Une notification, symbolisée par une cloche sur l'écran d'accueil, signale la disponibilité d'une mise à jour. L'effectuer en amont permet d'éviter tout ralentissement au moment de l'enregistrement ou de l'embarquement. Une précaution destinée à fluidifier le parcours des passagers tout en maintenant un haut niveau de sécurité.

Les infos pratiques

La [carte d'identité numérique](#) sur smartphone. Disponible depuis : 24 juin 2026. Où ? Dans tous les aéroports français, quel que soit le vol. Valable pour : l'embarquement et le dépôt des bagages en soute.

Non valable : dans les aéroports étrangers et lors des contrôles aux frontières. Conditions : être majeur, posséder une CNI électronique et un smartphone compatible avec l'application France Identité. Les principaux usages de France identité [ici](#).

Source : République française. La lettre Services publics. Vos droits et démarches plus simplement.

Mireille Hurlin